



Incompatible!



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

L'entreprise ne publie aujourd'hui pas des informations complètes et transparentes pour permettre à ses clients d'avoir une vision complète sur l'empreinte carbone globale de la banque.



REPORTING CARBONE

Le reporting carbone de BNP Paribas **se concentre sur des émissions directes** notamment liées à la consommation d'énergie des bureaux. Dans ce reporting l'entreprise ne communique que sur un seul poste d'émissions indirectes : celui des déplacements professionnels. Le poste le plus significatif en termes d'émissions – celui des **émissions liées aux activités financières de la banque** - est identifié et l'entreprise met en place des mesures pour réduire son empreinte carbone mais il n'est pas mesuré en valeur absolue (t/CO₂eq), mais uniquement en intensité (kgCO₂eq / € de capitalisation).

Il est donc difficile d'avoir une vision de l'impact climat global de l'entreprise.



OBJECTIF CLIMAT

BNP Paribas a mis en place des **objectifs pour réduire ses émissions directes et les émissions liées aux déplacements professionnels** et atteindre la neutralité carbone vis-à-vis ce périmètre dès 2017. Ces objectifs dont **l'impact reste cependant faible** par rapport à l'impact climatique global de l'entreprise sont complétés par la volonté de l'entreprise de faire évoluer le contenu carbone du kWh qu'il finance en fonction d'un scénario 2°C, ce qui signifie une baisse de 85% entre 2014 et 2040.



RISQUES CLIMAT

Le rapport du Président du Conseil d'Administration mentionne le risque climatique et détaille la façon dont il s'applique aux activités de l'entreprise. **La stratégie climat représente un des 5 piliers de la stratégie RSE de BNP Paribas.** La stratégie de réduction des risques climat de BNP Paribas doit cependant encore être renforcé. Notamment une sortie complète du charbon du mix électrique de ses investissements.

LE RÉSULTAT FINANCIER
NET DU GROUPE
ÉTAIT DE
7,7 MDE
EN 2016

BNP PARIBAS COMPTE
PARI MI SES CLIENTS
EN FRANCE

6,7 MILLIONS
DE PARTICULIERS,
571 000
PROFESSIONNELS
ET TPE,
30 500
ENTREPRISES ET
65 400
ASSOCIATIONS

BNP PARIBAS
DÉCLARE
3,2
MILLIARDS
D'EUROS DE BÉNÉFICES
DANS DES PARADIS
FISCAUX.



OBJECTIF CARBONE

Le reporting carbone de BNP Paribas se concentre sur ses émissions directes et un seul poste du scope 3 – celui des déplacements professionnels. Le poste d'émissions le plus significatif pour un acteur comme BNP Paribas, celui des activités financées n'est pas mesuré en termes de valeur absolue. BNP Paribas explique cette absence en déclarant n'avoir trouvé jusqu'ici **aucune méthode satisfaisante pour mesurer les émissions liées à ses investissements**. La banque soutient par ailleurs la recherche méthodologique dans le cadre de l'ISO 14097 sur l'évaluation et la déclaration des activités de financement et d'investissement au regard du changement climatique. BNP Paribas suit déjà le contenu carbone du mix électrique qu'elle finance. La part du charbon est moins importante par rapport à la moyenne mondiale, la part des énergies renouvelables est comparable et la part du gaz plus élevée. La raison principale qui explique le fait que l'empreinte carbone de l'électricité financée par BNP Paribas se situe en dessous de la moyenne mondiale est un doublement de la présence du nucléaire.

En dépit des difficultés méthodologiques affichées, la banque réalise l'empreinte carbone d'une partie grandissante de son portefeuille. Les résultats sont par contre présentés en kgCO₂e / € de capitalisation. Difficile d'en tirer des conclusions sur l'empreinte carbone complète de BNP Paribas...

Appréciations & commentaires



Le reporting carbone de BNP Paribas est loin de l'exhaustivité des émissions qui relèvent de la responsabilité de la banque. Il fait que BNP Paribas améliore sa pratique de reporting et y inclue les postes significatifs, y compris celui des investissements. Jusqu'ici BNP Paribas explique ce manque par la faiblesse des méthodologies de comptabilisation existantes. Il est bien sûr important d'utiliser des méthodologies pertinentes pour mesurer cet impact mais au vu de l'urgence climatique il est primordial de pouvoir donner des repères. Aujourd'hui personne ne connaît l'impact climatique global de cette entreprise mondiale.

Une évaluation externe par Utopies et les Amis de la Terre en 2010 de l'empreinte carbone complète de l'entreprise a démontré que les émissions directes représentaient moins d'1% des émissions totales de l'entreprise.



OBJECTIF CLIMAT

ObBNP Paribas souhaite diminuer de 25% les émissions moyennes par salarié entre 2012 et 2020 et atteindre la **neutralité carbone dès 2017** via le choix de fournisseurs d'électricité bas carbone et la compensation du reste des émissions. Ces objectifs ne portent que sur les **émissions directes**. Ces engagements sont complétés par une réduction des émissions liées aux déplacements professionnels. **Aucun objectif n'a été formulé sous forme de réduction en valeur absolue**. En dehors de ces objectifs qui portent sur une partie très limitée de la responsabilité climatique de l'entreprise, la banque s'engage également à s'assurer que « le contenu carbone du kWh qu'il finance décroisse aussi rapidement que doit le faire la moyenne du monde dans le scénario 2°C de l'Agence Internationale de l'Énergie », donc de -85% entre 2014 et 2040. Cependant, pour le moment BNP Paribas ne s'engage pas encore à orienter sa stratégie globale pour la rendre cohérente avec une trajectoire 2°C. Les engagements restent donc partiels.



L'entreprise agit sur les émissions sous sa responsabilité directe sans cependant chercher une cohérence totale avec une trajectoire 2°C. BNP Paribas est consciente que l'impact climatique le plus significatif concerne les émissions liées à ses investissements. Un **engagement en ligne avec un objectif 2°C mais partiel** concernant ses investissements uniquement dans le secteur de l'énergie est évoqué dans son rapport annuel. Mais des précisions manquent pour pouvoir mesurer l'impact de cet objectif et donc la diminution de l'empreinte carbone de l'entreprise (lui-même pas publié) qui peut être atteinte.



RISQUES CLIMAT

Le rapport du président du conseil d'administration de BNP Paribas en 2016 mentionne le risque climatique et détaille une approche sectorielle où sont examinées les entreprises que finance BNP Paribas qui sont les plus exposées au risque climatique. **Le risque climat représente un des 5 piliers de la stratégie RSE de l'entreprise**. La stratégie de réduction des risques climat de BNP Paribas consiste à diminuer les financements dans les énergies fossiles sans les abandonner complètement. BNP Paribas cesse par exemple le financement de projets majoritairement dédiés (donc au-delà de 50%) au transport et à l'exportation de gaz et de pétrole de schiste ou de pétrole issu des sables bitumineux.

LE RÉSEAU ACTION CLIMAT ATTEND QUE BNP PARIBAS

- Communique **la totalité des émissions liées à ses activités** dans le document de référence;
- Précise comment l'entreprise souhaite respecter l'objectif d'un **alignement du mix électrique de ses investissements avec une trajectoire 2°C** afin de le rendre plus transparent ;
- S'engage sur une **sortie complète du charbon du mix électrique de ses investissements** (exclusion des entreprises : qui prévoient de développer leur capacité charbon, qui génèrent plus de 30% de leur électricité à base de charbon ou qui ont plus de 10GW de capacité de production) ;
- Précise les **stratégies pour décarboner son mix électrique** au-delà du poids du nucléaire dont la part représente déjà le double de la moyenne mondiale.

Sans contraintes politiques et réglementaires, il est difficile pour des entreprises multinationales de mettre en place des politiques climatiques ambitieuses car cela nécessite **une évolution de leur business model vers des solutions de transition écologique**. Céder au chantage à l'emploi ou de la menace de délocalisation n'est pas l'intérêt des entreprises. **Celles qui s'adapteront en premier à des activités « zéro émission » auront un réel avantage compétitif.**

LE RÉSEAU ACTION CLIMAT ATTEND QUE LES DÉCIDEURS POLITIQUES

- Mettent en place des **règles pour assurer la transparence et la qualité des objectifs climatiques des entreprises** françaises (rôle de la compensation, des émissions évitées, définition des objectifs en valeur absolue, etc.) en ligne avec les engagements nationaux et internationaux sur le climat ;
- Publient des **trajectoires d'émissions par branches d'activités**, en parallèle de la SNBC (stratégie nationale bas carbone) ;
- Recommandent pour toute entreprise **un « test 2°C » de leur stratégie climatique** qui se base sur les émissions significatives de l'entreprise ;
- Mettent en place un calendrier sur 5 ans de **suppression des niches fiscales en faveur des énergies fossiles** qui bénéficient en grande partie aux entreprises.

Date de publication : 11 décembre 2017

Pour plus d'informations concernant la méthodologie d'analyse et les résultats d'analyse d'autres entreprises : <https://reseauactionclimat.org/publications/entreprises-climat-2degre/>

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques



Ce travail a été effectué en partenariat avec B&L évolution, la Fondation pour la Nature et l'Homme, Le Basic.

Publication réalisée avec le soutien de l'Ademe et du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Les auteurs sont seuls responsables du contenu de cette publication, qui ne reflète pas nécessairement l'opinion des financeurs et des entreprises analysées. Les financeurs ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenus.